



Le 12 Août 2024

Nos réf : MCP/SV/DRH
Tél : 03 20 62 61 61
Fax : 03 20 62 61 62

Mesdames et Messieurs
Les agents municipaux
de la Ville, du C.C.A.S. et de
l'E.H.P.A.D.
(diffusion et affichage par
l'encadrement)

**APPEL A CANDIDATURE INTERNE POUR 15 AGENTS DE SURVEILLANCE DE CANTINE A
TEMPS NON COMPLET 8 HEURES HEBDOMADAIRES EN PERIODE SCOLAIRE
A POURVOIR LE 2 SEPTEMBRE 2024**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur d'informer le personnel municipal de la Ville, du C.C.A.S. et de l'E.H.P.A.D. du recrutement de 15 agents de surveillance de cantine à temps non complet 8 heures hebdomadaires en période scolaire à la Direction de la Jeunesse et de l'Action Educative.

Horaire journalier périscolaire :
lundi, mardi, jeudi, vendredi
pause méridienne 11h30-13h30 : **2h00**

Le poste est proposé aux agents à temps non complet.

Vous serez sous la responsabilité de la Responsable Périscolaires.

Définition du poste :

Accompagne les enfants de l'école au service de la restauration.
Surveiller et animer un groupe d'enfants pendant le temps de la pause méridienne et avant la reprise des cours.
Veiller à la sécurité et au bien-être des enfants.

Résumé du poste : missions et finalités :

L'agent de surveillance de cantine doit accompagner les enfants de l'école au centre de restauration, aider les enfants pendant l'heure de restauration, surveiller et animer pendant le temps de pause avant la reprise des cours .

Activités principales :

- Assurer la surveillance et l'animation pendant la pause méridienne
- Responsabilité des enfants qui lui sont confiés sous l'autorité du responsable de site,
- Garant de la sécurité des enfants,
- Encadrer les enfants, les aider à la prise des repas si nécessaire particulièrement avec les enfants de maternelle,
- Faire respecter le règlement intérieur avec les méthodes pédagogiques communes au service,
- Prendre en compte chaque enfant en tant qu'individu unique,
- Encadrer des activités éducatives,
- Mener des activités définies,

Compétences Requises:

Faculté d'adaptation et prise d'initiative dans le cadre légal de l'encadrement des enfants

Compétences en savoir-être, savoir dire et écouter

Savoir travailler en équipe collective

Résistance à la fatigue physique et au bruit

Conditions d'exercice :

Travail en milieu bruyant

Temps non complet 8 heures hebdomadaires en période scolaire

CANDIDATURES

Les candidatures sont à adresser avant le 23 Août 2024 à :

VILLE DE FACHES-THUMESNIL

Monsieur le Maire

50 rue Jean Jaurès

59155 FACHES THUMESNIL

Pour tout renseignement : Monsieur Hervé DENISOT, Directeur de la Jeunesse et de l'Action Éducative au 03.20.97.13.47/ hdenisot@ville-fachesthumesnil.fr

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en mes cordiales salutations.

Cardialement

**Le Premier Adjoint au Maire,
Délégué au Personnel Municipal,
au Dialogue Social, à l'État Civil et
aux Élections**

Didier MAHE

